

PRÉLATURE DE L'OPUS DEI



23 avril- 5 mai

Dossier d'information

OPUS DEI



CONGRÈS GÉNÉRAL ORDINAIRE DE LA PRÉLATURE DE L'OPUS DEI

23 avril - 5 mai 2025

INFORMATIONS UTILES

SOMMAIRE

1. Présentation

2. Opus Dei : charisme et données informatives

- 2.1 Identité et mission
- 2.2 Résumé historique
- 2.3 Membres et pays
- 2.4 Infographie : gouvernement et données actuelles
- 2.5 Chronologie récente de l'adaptation des statuts
- 2.6 Sélection d'initiatives sociales et éducatives

3. Le Congrès général ordinaire 2025

- 3.1 Messages du Prélat
- 3.2 Depuis le congrès ordinaire de 2017

4. Questions et Réponses

- 4.1 Sur le Congrès général ordinaire
- 4.2 Sur les assemblées régionales
- 4.3 Sur les statuts de l'Opus Dei
- 4.4 Autres questions et réponses
- 4.1 Sur le Congrès général ordinaire
- 4.2. Sur les assemblées régionales
- 4.3 Sur les statuts de l'Opus Dei
- 4.4. Autres questions et réponses

5. Interviews récentes de Mgr Fernando Ocáriz

6. Documentation

- 6.1 Quelques données sur www.opusdei.org
- 6.2 Photographies
- 6.3 Vidéos
- 6.4 Contact

1. Présentation

Du 23 avril au 5 mai se tiendra le X^e Congrès général ordinaire de l'Opus Dei, auquel participeront 279 congressistes, dont 127 femmes (45,5 %) et 152 hommes (54,5 %). Ces congressistes compteront parmi eux 95 prêtres, représentant 34 % des participants. Ils viennent des cinq continents. La plus jeune congressiste a 37 ans et le plus âgé 91 ans.

Les Congrès ordinaires ont lieu tous les huit ans, afin de faire le point et d'identifier certaines orientations concernant l'action évangélisatrice des membres de l'Opus Dei, prêtres et laïcs (hommes et femmes, mariés ou célibataires). De plus, lors du Congrès, les charges du Conseil général et du Conseil central de la Prélature sont renouvelées.

Le prélat de l'Opus Dei, Mgr Fernando Ocáriz, a récemment expliqué que deux autres sujets importants seront abordés lors de ce Congrès : l'étude des conclusions des Assemblées régionales qui ont eu lieu en 2024 dans toutes les circonscriptions territoriales de l'Œuvre, et « la proposition – définitive pour notre part – du texte des statuts, afin de le présenter à l'approbation du Saint-Siège » (message du 8 avril), comme l'a établi le pape François dans le motu proprio *Ad charisma tuendum*.

Tout ce qui concerne les Statuts sera ensuite présenté au Saint-Siège pour approbation. Puis, le Saint-Siège communiquera les modifications finales aux Statuts approuvées par le Pape, qui est le législateur en la matière.

Le dernier Congrès général ordinaire de l'Opus Dei (IX) avait eu lieu après le Congrès général électif de janvier 2017, au cours duquel Mgr Fernando Ocáriz avait été élu, puis nommé prélat de l'Opus Dei par le pape François. Le 14 février 2017, Mgr Ocáriz avait publié une [lettre avec les principales conclusions du Congrès](#).

« Tous les Congrès généraux, affirmait Mgr Ocáriz à l'occasion du congrès précédent, sont des moments très spéciaux d'unité entre toute l'Œuvre, et entre l'Œuvre et le Saint-Père, ainsi qu'avec l'ensemble de l'Église. Pendant ces semaines, nous souhaitons que soit particulièrement présente l'aspiration de saint Josémaría : Omnes cum Petro ad Iesum per Mariam (Tous avec Pierre à Jésus par Marie). »

Ce dossier comprend des questions-réponses sur le Congrès, les Statuts de l'Opus Dei et les récentes Assemblées régionales, ainsi que des informations sur l'actualité de la Prélature. Des liens vers des ressources utiles sont également inclus : textes, photos, vidéos.

L'Opus Dei inspire la rencontre avec le Christ dans le travail, la vie de famille et les activités ordinaires de chaque jour. Actuellement, 94 450 personnes appartiennent à l'Opus Dei. Beaucoup d'autres, coopérateurs et amis, participent à ses activités de formation chrétienne.

2. Opus Dei : charisme et données informatives

2.1 Identité et mission

L'Opus Dei est une institution pastorale de l'Église catholique fondée à Madrid le 2 octobre 1928 par saint Josémaria Escriva. En 1983, saint Jean-Paul II a érigé la Prélature de la Sainte Croix et Opus Dei, également appelée Prélature de l'Opus Dei. L'expression latine signifie « Œuvre de Dieu ».

Sa finalité est de contribuer à la mission évangélisatrice de l'Église, en promouvant auprès de toutes sortes de personnes (hommes, femmes, célibataires, mariés, laïcs, prêtres, etc.) une vie cohérente avec la foi dans les circonstances ordinaires de leur existence, notamment par la sanctification du travail. Sanctifier le travail signifie l'accomplir selon l'esprit de Jésus-Christ : chercher à bien faire son devoir, pour rendre gloire à Dieu et servir les autres. Le travail devient ainsi un lieu de rencontre avec Dieu, un espace de développement et de maturation personnelle, ainsi qu'une contribution à la société.

L'activité principale de l'Opus Dei est la formation chrétienne et l'accompagnement spirituel de ses membres et de ceux qui le souhaitent, afin que chacun, à sa place dans l'Église et dans le monde, diffuse plus facilement l'idéal de l'appel universel à la sainteté.

Les personnes de l'Opus Dei, individuellement ou en collaboration avec d'autres citoyens, s'efforcent d'apporter une réponse chrétienne aux problèmes de la société dans laquelle elles vivent.

Vidéos

- [Qu'est-ce que l'Opus Dei ?](#)
- [Au cœur du travail : la vision de Saint Josémaria](#)
- [Activités de formation de l'Opus Dei](#)

2.2 Résumé historique

1928 - 2 octobre. Au cours d'une retraite à Madrid, Josémaria Escriva fonde l'Opus Dei.

1930 - 14 février. Début du travail apostolique avec les femmes.

1933 - L'Académie DYA, première initiative apostolique de l'Opus Dei, ouvre ses portes à Madrid. Elle s'adresse essentiellement à des étudiants.

1934 - DYA devient aussi une résidence d'étudiants. C'est là que Josémaria et les premiers membres proposent une formation chrétienne et diffusent parmi les jeunes le message de l'Opus Dei. La catéchèse et l'attention aux sans-abris et aux malades des banlieues pauvres occupent une place importante.

1936 - Le fondateur et d'autres membres de l'Opus Dei doivent se cacher pendant la guerre civile espagnole dans différents endroits de Madrid. La persécution religieuse les oblige à fuir finalement la ville. Les projets d'expansion du travail apostolique vers d'autres pays sont, de ce fait, momentanément suspendus.

1939 - Josémaria revient à Madrid et reprend les activités de l'Opus Dei dans diverses villes d'Espagne, mais la 2^e guerre mondiale empêche de commencer dans d'autres pays.

1941 - L'évêque de Madrid accorde à l'Opus Dei la première approbation diocésaine.

1943 - 14 février. Saint Josémaria voit clairement, pendant la messe, la solution pour pouvoir disposer de prêtres ayant l'esprit de l'Opus Dei : c'est la Société Sacerdotale de la Sainte Croix.

1944 - L'évêque de Madrid ordonne les trois premiers membres de l'Opus Dei qui accèdent à la prêtrise : Álvaro del Portillo, José Maria Hernandez Garnica et José Luis Múzquiz.

1946 - Josémaria Escriva s'installe à Rome. Il va voyager partout en Europe au cours des années suivantes pour préparer les débuts de l'Opus Dei dans différents pays.

1947 - Le Saint-Siège donne à l'Opus Dei la première approbation pontificale à caractère universel.

1950 - Pie XII accorde l'approbation définitive à l'Opus Dei. À partir de ce moment-là des personnes mariées seront admises à en faire partie. Des prêtres diocésains pourront être inscrits à la Société Sacerdotale de la Sainte Croix.

1952 - C'est le début du *Studium Generale* à Pampelune qui deviendra l'Université de Navarre, en 1960.

1965 - Paul VI inaugure le centre ELIS, projet promu par des fidèles et coopérateurs de l'Opus Dei pour la formation professionnelle des jeunes de la banlieue de Rome, ainsi qu'une paroisse que l'on confie à l'Opus Dei selon le vœu de Jean XXIII.

1969 - Après le Concile Vatican II, un congrès général spécial se tient à Rome, pour étudier, entre autres, la transformation de l'Opus Dei en prélature personnelle, figure juridique prévue par le Concile.

1970-75 - Au cours de longs voyages en Amérique Latine et en Europe, le fondateur réalise de grandes catéchèses s'adressant à des groupes très nombreux de personnes.

1975 - Josémaria Escriva décède à Rome le 26 juin. À cette date, quelque 60 000 personnes appartiennent, à l'Opus Dei. Álvaro del Portillo est élu pour lui succéder, le 15 septembre.

1982-83 - Jean Paul II érige l'Opus Dei en prélature personnelle et Álvaro del Portillo est nommé prélat.

1991 - Álvaro del Portillo, prélat de l'Opus Dei, est consacré évêque par Jean Paul II.

1992 - Josémaria Escriva est béatifié par Jean Paul II.

1994 - Mgr Álvaro del Portillo décède à Rome le 23 mars. Le 20 avril, Jean Paul II nomme prélat de l'Opus Dei, Mgr Xavier Echevarria, qui venait d'être élu par le congrès général.

1995 - Mgr Xavier Echevarria est consacré évêque par Jean Paul II.

2002 - 6 octobre. Canonisation de Josémaria Escriva.

2014 - 27 septembre. Par décision du pape François, [Álvaro del Portillo](#), premier successeur de Saint Josémaria, est béatifié.

2016 - 12 décembre. Décès à Rome, de Mgr Xavier Echevarria.

2017 - 23 janvier. À l'issue du troisième congrès électif de la prélature, le pape François nomme Mgr Fernando Ocáriz prélat de l'Opus Dei.

2019 - 18 mai. Première personne laïque de l'Opus Dei béatifiée : [Guadalupe Ortiz de Landázuri](#), .

2.3 Membres et pays

Environ 94 450 personnes font actuellement partie de l'Opus Dei, dont 3952 sont membres de la Société Sacerdotale de la Sainte Croix :

- 2122 prêtres incardinés dans la Prélature
- et 1830 prêtres incardinés dans différents diocèses du monde.

À peu près 60% sont des femmes et 40 % des hommes. La répartition par continent est la suivante : Afrique 4%, Amérique 36%, Asie 4%, Europe 55%, Océanie 1%.

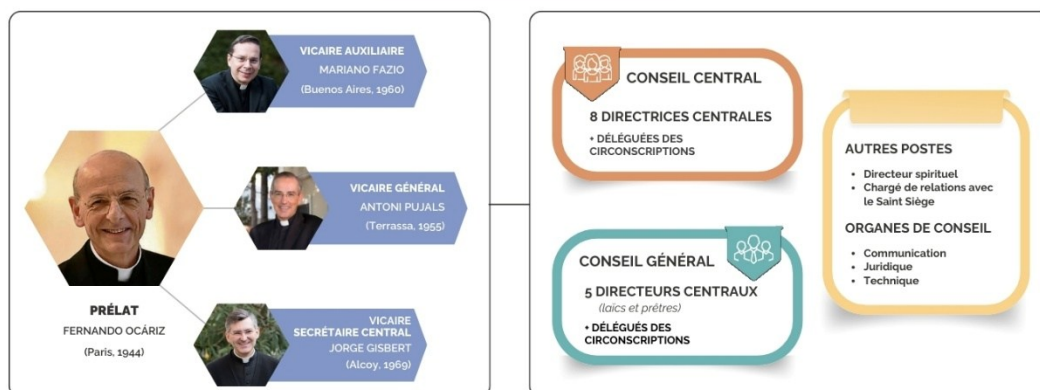
Date de lancement du travail apostolique de l'Opus Dei à travers le monde



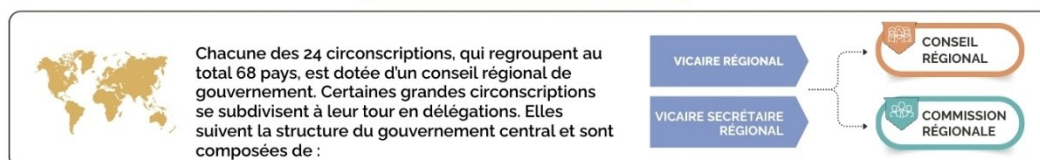
2.4 Infographie : gouvernement et données actuelles

COMMENT L'OPUS DEI EST-IL GOUVERNÉ?

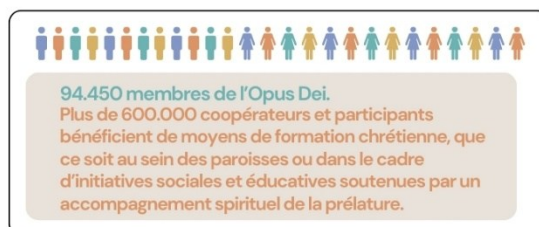
GOUVERNEMENT CENTRAL



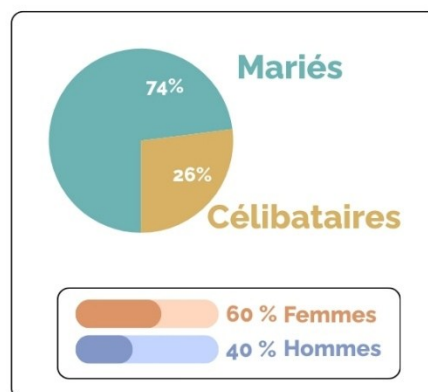
GOUVERNEMENT RÉGIONAL



QUELQUES CHIFFRES



RÉPARTITION PAR CONTINENT



2.5. Chronologie récente de l'adaptation des statuts

28 novembre 1982 : Saint Jean-Paul II érige l'Opus Dei en Prélature personnelle par la constitution apostolique *Ut sit*.

19 mars 2022 : Avec la constitution apostolique *Praedicate Evangelium*, le pape François réforme l'organisation de la Curie romaine. Concernant les prélatures personnelles, l'article 117 établit le transfert de compétence du Dicastère pour les évêques au Dicastère pour le clergé.

14 juillet 2022 : Publication de la lettre apostolique sous forme de *motu proprio Ad charisma tuendum*, du pape François. Elle indique notamment que « les Statuts propres de la prélature de l'Opus Dei seront convenablement adaptés, sur proposition de la Prélature elle-même, pour approbation par les organes compétents du Siège apostolique » (art. 3).

4 août 2022 : Entrée en vigueur *motu proprio Ad charisma tuendum*.

6 octobre 2022 : Mgr Fernando Ocáriz annonce, dans une lettre, qu'il convoquera un Congrès général extraordinaire de la Prélature « pour mettre en œuvre ce que le Pape nous a demandé concernant l'adaptation des Statuts de l'Œuvre aux indications du *motu proprio Ad charisma tuendum* ». Il invite à la participation « de ceux et celles qui souhaitent envoyer des suggestions concrètes » pour préparer « ce travail des congressistes ».

Du 12 au 16 avril 2023 : Tenue du Congrès général extraordinaire à Rome, au cours duquel a été étudiée et votée la proposition d'adaptation des Statuts, conformément à la demande formulée dans *Ad charisma tuendum*.

8 août 2023 : Publication d'une lettre apostolique sous forme de *motu proprio* du pape François, modifiant les canons 295-296 relatifs aux prélatures personnelles.

2024 : Au cours de cette année, deux groupes d'experts sont constitués : l'un au sein du Dicastère pour le clergé, l'autre dans la Prélature de l'Opus Dei. Après une série de réunions d'étude et de travail entre les deux parties, il est convenu avec le Dicastère que la proposition des Statuts soit traitée lors du prochain Congrès général ordinaire.

Du 23 avril au 5 mai 2025 : Tenue du dixième Congrès général ordinaire à Rome. Pendant ces journées, entre autres sujets, seront étudiées les conclusions des Assemblées régionales de 2024 et l'adaptation des Statuts. À l'issue du Congrès, les Statuts seront à nouveau soumis au Saint-Siège. Il est probable que le Saint-Père procède ensuite à leur approbation.

2.6 Sélection d'initiatives sociales et éducatives

Cette partie présente des initiatives dans le domaine éducatif, humanitaire, culturel, etc., promues par des fidèles de la prélature et des coopérateurs avec l'aide d'autres personnes, catholiques et non catholiques. Les promoteurs et les dirigeants de ces activités s'efforcent de répondre aux besoins du pays ou de leur secteur, sans discrimination d'aucun genre (race, religion ou condition sociale).

La prélature de l'Opus Dei contribue au développement de ces initiatives d'intérêt social par son aide pastorale et une orientation chrétienne, toujours dans le respect total de la liberté des consciences.

Parmi les œuvres d'apostolat collectif encouragées directement par saint Josémaría, on peut citer des écoles, des universités, des dispensaires médicaux dans des régions pauvres ou des pays en voie de développement, des écoles rurales, des instituts de formation professionnelle, des résidences d'étudiants, des centres culturels, etc. Mgr Álvaro del Portillo, son successeur, a promu lui aussi de nombreuses initiatives de ce genre.

À titre d'exemple, quelques-uns des projets les plus récents :

Iwollo Health Clinic (www.nfh.org.ng) est une extension de Niger Foundation Hospital d'Enugu (Nigeria) à Aguobu Iwollo, zone rurale souffrant d'un grave déficit sanitaire. Son activité a commencé en 2003. Elle dispense une assistance médicale gratuite, y compris des interventions chirurgicales courantes, à la population locale, principalement à des femmes et à des enfants. Sur place, la clinique assure aussi des cours d'hygiène et de prévention des maladies.

Le centre éducatif Los Pinos (www.lospinos.org.uy) est actif depuis 1997 à Casavalle, zone périphérique de Montevideo (Uruguay). Los Pinos travaille au développement intégral des enfants, des adolescents et des jeunes du quartier grâce à différents programmes éducatifs. Il aide les élèves à grandir, d'un point de vue scolaire, professionnel, humain et spirituel et à renforcer ainsi leurs capacités, leurs dons et leur personnalité.

Braval (www.braval.org) et **Terral** (www.terral.org) sont des centres de soutien socio-éducatif pour les habitants de Raval, un quartier de Barcelone marqué par l'immigration. Ils aident les jeunes de ce quartier à développer leur motivation pour l'étude et leur désir d'obtenir une formation professionnelle grâce à un programme d'accompagnement personnalisé, réalisé par des volontaires. Grâce au soutien d'un bon nombre d'entreprises, Braval favorise également leur insertion dans le monde du travail. Un programme sportif multi-ethnique facilite également les relations entre les différentes cultures présentes dans ce quartier.

L'Université de l'Istmo (www.unis.edu.gt), au Guatemala, a commencé son aventure en 1997 comme un développement et une extension de l'IFES : Institut Féminin d'Études Supérieures. Actuellement, Istmo comprend six facultés : sciences économiques et gestion, architecture, droit, communication, éducation, école d'ingénieurs.

Harambee Africa International (www.harambee-africa.org), né en 2002 à l'occasion de la canonisation du fondateur de l'Opus Dei, Harambee promeut des initiatives éducatives en Afrique, en collaboration avec des structures locales d'aide au développement. Harambee a soutenu des projets au Kenya, à Madagascar, en Afrique du Sud, en Guinée, en Ouganda, en Angola, au Cameroun, à Sao Tomé, au Mozambique, au Congo, au Nigéria, au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Togo, au Rwanda, au Sierra Léone, au Burkina Faso et au Soudan. Les objectifs sont très variés, depuis l'amélioration de la qualité nutritionnelle et sanitaire de la population jusqu'à la réinsertion sociale des enfants soldats.

Le Centre de soins Laguna (<http://www.lagunacuida.org>) est situé à Latina, un quartier de Madrid. La canonisation de Josémaría Escrivá de Balaguer, en 2002, a été à l'origine de ce projet. Laguna prend en charge des personnes âgées souffrant de la maladie d'Alzheimer et des malades en soins palliatifs, afin d'améliorer leur qualité de vie et de soulager leurs familles. Son activité comprend différents domaines : neurologie, gériatrie, soins palliatifs, rééducation, maladies pédiatriques avancées et aide aux familles, aussi bien à domicile qu'au siège de Laguna. Un large réseau de volontaires associés à des professionnels de santé travaille au centre de façon stable. Grâce au soutien financier de nombreuses personnes et d'institutions publiques et privées, Laguna peut prendre en charge des personnes sans ressources. Laguna contribue ainsi à créer une culture du soin grâce à laquelle les personnes âgées ou malades se sentent comprises, aidées et aimées jusqu'à leur dernier souffle.

Center for Industrial Technology and Enterprise (www.cite.edu.ph), à Cebu City (Philippines), a amorcé en 1990 la formation technique et administrative de jeunes en difficulté sur le plan économique dans les municipalités de Visayas et Mindanao. Le CITE offre des cours de mécanique, d'électricité et d'électronique, dont presque 3 000 élèves ont déjà bénéficié. Il jouit de certifications internationales et est reconnu par le gouvernement philippin comme l'un des meilleurs lycées techniques du pays.

L'université des Lagunes (www.universite-des-lagunes.org), à Abidjan (Côte d'Ivoire), a été créée à l'initiative d'une association locale de juristes. La faculté des sciences juridiques, politiques et administratives a ouvert ses portes en 2010. Au fil des ans, elle a ajouté d'autres disciplines : sciences économiques et gestion des entreprises, mathématiques. La faculté de sciences juridiques propose également quelques programmes de master, en plus de la licence.

3. Le Congrès général ordinaire 2025

3.1 Messages du Prélat

"Cette année verra aussi le Congrès général ordinaire de l'Œuvre qui se tiendra entre la fin du mois d'avril et le début du mois de mai. Y seront étudiées la proposition de modification des statuts et les conclusions des Assemblées régionales qui ont eu lieu dans toutes les circonscriptions territoriales de l'Œuvre. Quelle source d'espérance que de constater les désirs de fidélité et d'apostolat dont témoignent ces conclusions !" (Message du 25 janvier 2025).

"Le Congrès général ordinaire de l'Œuvre est lui aussi tout proche. Il durera plusieurs jours, en deux temps (un pour chaque section), du 23 avril au 5 mai. Comme cela est prévu, on y procédera aux nominations pour le Conseil général et pour le Conseil central et on y étudiera l'impulsion donnée aux œuvres apostoliques, dans le prolongement des conclusions des récentes Assemblées de travail dans les régions. En outre, ce Congrès abordera la proposition — définitive pour notre part — du texte des statuts afin de le présenter maintenant à l'approbation du Saint-Siège. Participez-y tous par votre prière." (Message du 8 avril 2025).

3.2 Depuis le congrès ordinaire de 2017

Le congrès général ordinaire de 2017 a approuvé diverses conclusions, reprises ensuite dans la lettre du prélat du 14 février 2017, qui ont tracé les axes du gouvernement de l'Opus Dei pour les huit années suivantes. Nous reprenons ici, sans prétendre à l'exhaustivité, certaines des actions menées au cours de cette période et qui ont concerné toutes les circonscriptions.

Dans la ligne des n° 7 à 12 de la lettre de 2017, le prélat a écrit plusieurs lettres pastorales dans lesquelles il a approfondi des thèmes essentiels de l'esprit de l'Opus Dei, à la lumière des enseignements de saint Josémaria. Sept lettres ont ainsi été consacrées à la liberté, à l'amitié, à la vocation, à la fidélité, à la fraternité, à l'obéissance et, récemment, à la joie. De même, des textes pour la prière et pour la formation personnelle ont été publiés sur le site de l'Œuvre, dont une série sur le charisme, toujours en cours : « En route vers le centenaire ». Ces sujets ont été des priorités pendant toute cette période. La formation, l'accompagnement spirituel et la vie familiale et apostolique des centres ont souligné la liberté et le rôle actif de chaque personne dans sa réponse à la vocation. Les guides pratiques pour le gouvernement régional et pour le travail de formation dans les centres ont été révisés dans ce sens.

Au cours de ces huit années, l'Istituto Storico Josemaria Escrivá a beaucoup progressé dans la publication de l'édition critique des œuvres de saint Josémaria : les huit premières lettres (jusqu'ici inédites), *Amis de Dieu*, *Escritos varios* (non traduit) et *Dialogue avec le Seigneur* (cf. *Lettre 14 février 2017*, n° 29). La collection de monographies et de sources sur l'histoire de l'Opus Dei s'est enrichie de neuf volumes, et notamment sur l'histoire de la section féminine. Le site escriva.org, qui propose les œuvres de saint Josémaria en 28 langues, a également été mis à jour.

De nombreuses actions de formation ont été menées pour répondre aux objectifs fixés par le prélat (cf. *Lettre 14 février 2017*, n° 8), à travers des cours de théologie, des documents de travail, des sessions d'experts et l'accompagnement spirituel, entre autres sur les sujets suivants :

- Vie de prière.
- Esprit de contemplation à travers la formation humaine, culturelle et artistique, et accent mis sur la tempérance, l'écoute et la réflexion.
- La vocation à l'Opus Dei et l'identité des différentes formes d'engagement.
- Formation qui englobe toutes les dimensions de la personne, dont la formation affective et sa dimension corporelle.
- Détachement pour avoir un cœur libre d'aimer.
- Sens du travail, lieu de rencontre avec Dieu.

– Responsabilité sociale.

À propos de ce dernier point, il faut souligner ce qui a été fait pour la formation professionnelle et sur la doctrine sociale de l'Église, et mentionner BeDoCare, un forum d'initiatives sociales de différents pays, initiatives souvent inspirées par les enseignements de saint Josémaria et nées dans le cadre de la préparation du centenaire de l'Opus Dei.

En ce qui concerne les moyens de formation, un travail de révision de l'approche, du langage et de la manière d'expliquer les différents aspects de l'esprit de l'Opus Dei a été réalisé. Il concerne divers niveaux de formation (formation initiale, centres d'études, cours d'études), ainsi que les supports des cercles d'étude, des recollections et des retraites.

Des initiatives ont été prises par le conseil central et le conseil général dans le but d'améliorer le gouvernement de la prélature (cf. *Lettre* 14 février 2017, n° 13 et 15) :

– Consolidation du projet d'amélioration du gouvernement et de promotion de l'apostolat lancé en 2021. Un point important a été la restructuration territoriale des circonscriptions de la prélature, accompagnée d'une amélioration de la formation au gouvernement de ceux qui dirigent les conseils des vicaires de chaque circonscription. Le travail de ces organismes a également été amélioré grâce à la révision et la simplification des processus ; à l'usage des outils numériques, qui permettent aux nouvelles équipes de travailler à distance. Enfin, un effort important a été fourni pour adapter l'usage du numérique au règlement européen sur la protection des données (RGPD).

– Mesures visant à améliorer le processus de discernement de la vocation à l'Œuvre et à assouplir les délais d'incorporation, en les adaptant à la variété des situations personnelles.

– Formation continue et spécifique pour améliorer l'accompagnement spirituel, la direction de l'apostolat et le suivi de personnes demandant une attention particulière (personnes âgées et malades ; difficultés psychologiques ; soutien à la famille et à l'éducation des enfants ; crises conjugales ou familiales, etc.)

– Adaptation des directives universelles et des protocoles locaux pour la création d'environnements de confiance en vue de la protection des mineurs et des adultes vulnérables dans les activités de la prélature ; mise en œuvre ou adaptation de ces directives dans toutes les activités apostoliques de la prélature, et actions de formation dans ce sens.

– Réflexion et nouvelle approche de l'accompagnement et de la participation des personnes qui ont fait partie de l'Œuvre et qui souhaitent rester en contact avec des projets ou des domaines de formation liés à la prélature.

– Création d'un protocole de réclamations institutionnelles pour toutes les circonscriptions, concrétisé par la mise en place de bureaux d'écoute, de guérison et de résolution dans plusieurs régions, afin de répondre aux demandes de ceux qui s'y adressent.

Au cours de cette période, nous avons rendu grâce à Dieu pour la béatification de Guadalupe Ortiz de Landázuri (mai 2019). La déclaration d'Ernesto Cofiño comme vénérable et l'achèvement des procès diocésains de trois autres fidèles de l'Opus Dei dont la cause de béatification est ouverte (Arturo Álvarez, agrégé mexicain ; Marcelo Câmara, surnuméraire brésilien ; Adolfo Rodríguez Vidal, prêtre numéraire décédé au Chili) ont également été source de joie. En 2024, le diocèse de Salford (Royaume-Uni) a ouvert la cause de Pedro Ballester, jeune numéraire.

Afin de montrer « des témoignages attrayants de vie chrétienne » et d'aider les jeunes dans leur vie spirituelle (cf. *Lettre* 14 février 2017, n° 18), la production d'articles pour le site institutionnel de l'Œuvre a été encouragée. Un projet remarquable a été le lancement en 2024 de Youth, une plateforme numérique destinée aux jeunes pour répondre à leurs questions et à leurs aspirations.

Au cours de ces huit années, les cours de formation à la vie familiale, dispensés surtout par les membres mariés, se sont beaucoup développés et renouvelés. Ils ont pu donner lieu à des congrès, à des plateformes numériques, à l'élaboration de nouveaux cas pratiques, à des rencontres internationales, à des projets de recherche. La journée de travail de 2022, à Barcelone, a été un moment important d'écoute et de réflexion sur la famille dans les cinq continents, et le document final « Foi, famille, formation, avenir » a contribué à définir huit lignes d'action prioritaires.

D'autres axes de travail de la lettre (par exemple sur les objectifs apostoliques, les domaines professionnels, la famille, la jeunesse, les besoins sociaux, n° 16 à 31) ont été suivis au niveau régional ou local, ou ont été adoptés par des initiatives apostoliques. L'essentiel est que chaque personne de l'Œuvre se sente appelée à « prendre soin avec délicatesse, avec une délicatesse d'amoureux, de son union avec Dieu, à partir de la contemplation de Jésus-Christ, visage de la Miséricorde du Père » (cf. *Lettre* 14 février 2017, n° 30), mais également appelée à sentir « le poids de l'Œuvre, le poids des âmes, la responsabilité de faire avancer cette petite famille » (n° 1) et « à racheter et à sanctifier son temps, à comprendre et à partager les aspirations des autres » (n° 1).

3.3 Brève description du congrès ordinaire de 2025

Le congrès se déroulera en deux sessions, l'une pour les hommes et l'autre pour les femmes, avec un programme similaire, centré sur les deux thèmes principaux annoncés par le prélat : approfondir la proposition de modification des statuts demandée par le Saint-Siège et étudier la promotion des travaux apostoliques, également à la lumière des

conclusions des Assemblées régionales qui ont eu lieu au cours de l'année dernière dans toutes les circonscriptions territoriales de l'Œuvre.

Au cours de la première partie du congrès, le prélat informera les participants du travail apostolique et de formation accompli depuis le dernier congrès général ordinaire et de la mise en œuvre des lignes directrices contenues dans la lettre de février 2017 (voir n° 3. 2).

Il sera notamment fait état de l'état d'avancement des travaux de révision des statuts de l'Opus Dei, qui seront ensuite soumis à l'approbation du Saint-Siège.

Conformément aux statuts actuels (146, § 3), le prélat proposera au congrès les membres du nouveau conseil central et du nouveau conseil général, y compris les vicaires, et il procédera à leur nomination, en tenant compte de l'avis des congressistes.

La deuxième partie du congrès sera consacrée à l'étude des conclusions et des propositions issues des assemblées régionales qui se sont tenues dans toutes les circonscriptions de la prélature au cours de l'année 2024 (voir n° 3. 3 b).

Un document de conclusions sera ensuite élaboré et soumis au vote des congressistes, qui définira les lignes de travail jusqu'au prochain congrès général.

Étude des conclusions des Assemblées régionales

Les Assemblées régionales qui se sont tenues en 2024 dans toutes les circonscriptions, intitulées « Chemin vers le centenaire de l'Œuvre. Approfondir le charisme et renouveler notre désir de servir Dieu, l'Église et la société », ont bénéficié de la contribution de plus de 55 000 personnes. Chaque circonscription a étudié les contributions qui lui sont parvenues et les a synthétisées dans des conclusions, envoyées à Rome pour approbation par le prélat : elles orienteront son travail des prochaines années.

Par ailleurs, parmi tous les thèmes abordés, les plus pertinents, les plus récurrents et les plus communs à toutes les régions ont été sélectionnés pour être étudiés lors du congrès, afin d'établir des priorités dans la formation et dans l'apostolat pour l'ensemble de l'Œuvre. Ces conclusions sont habituellement communiquées par le prélat dans une lettre adressée à tous les membres de l'Opus Dei à l'issue du congrès.

Certains des thèmes qui seront abordés traitent des caractéristiques propres à la vocation à l'Œuvre, telles que le travail ou la sécularité, ainsi que les différentes modalités de la vocation ; la formation ; l'apostolat personnel, les familles, les jeunes ; les initiatives apostoliques ; le gouvernement dans l'Œuvre.

Statuts

Puisqu'un congrès ordinaire est prévu pendant les travaux sur les statuts, le Saint-Siège, par l'intermédiaire du Dicastère pour le clergé, a jugé opportun que les congressistes puissent évaluer le projet final du texte avant de le soumettre à l'approbation du Saint-Siège. Le rôle du congrès, à cet égard, est essentiellement consultatif.

4. Questions et Réponses

4.1 Sur le Congrès général ordinaire

- [Qu'est-ce que le Congrès général ordinaire et quand les précédents ont-ils eu lieu ?](#)
- [Quelles seront les questions abordées lors du Congrès général ordinaire de 2025 ?](#)
- [Comment se déroule le Congrès ?](#)
- [Quelles sont les personnes convoquées ?](#)

4.2 Sur les assemblées régionales

- [L'un des thèmes du Congrès concerne les assemblées régionales : que sont ces assemblées ?](#)
- [Quand les assemblées régionales ont-elles commencé ?](#)
- [Comment participe-t-on aux assemblées régionales ?](#)
- [Les assemblées régionales de 2024 ont-elles été axées sur un thème particulier ?](#)
- [Comment les assemblées régionales de 2024 se sont-elles déroulées ?](#)

4.3 Sur les statuts de l'Opus Dei

- [Pourquoi le Saint-Siège a-t-il demandé une adaptation des Statuts ?](#)
- [Qui est compétent pour modifier les statuts de l'Opus Dei ?](#)
- [Quel est le rôle du Congrès en ce qui concerne les Statuts ?](#)
- [Quel processus a été suivi pour l'adaptation des Statuts et quelles sont les prochaines étapes ?](#)
- [Y aura-t-il des informations sur les Statuts à la fin du Congrès ?](#)
- [Quelle est l'importance de l'aspect juridique pour la vitalité de l'institution ?](#)
- [Certains observateurs ont interprété les nouvelles règles sur les prélatures personnelles selon une grille de réduction de leur influence. Qu'en est-il en réalité ?](#)
- [Comment les modifications des Statuts pourraient-elles affecter les membres de l'Œuvre dans leur vie quotidienne ?](#)

4.4 Autres questions et réponses

- [Sur le motu proprio *Ad charisma tuendum*](#)
- [Sur le motu proprio concernant les prélatures personnelles](#)

4.1 Sur le Congrès général ordinaire

Qu'est-ce que le Congrès général ordinaire et quand les précédents ont-ils eu lieu ?

Conformément aux statuts de l'Opus Dei, les congrès ordinaires sont des réunions qui se tiennent tous les huit ans pour faire le point sur le travail accompli et donner quelques orientations pour l'action évangélisatrice des membres de l'Opus Dei, prêtres et laïcs (hommes et femmes, mariés et célibataires). C'est également lors du Congrès que l'on renouvelle les charges du Conseil Général et du Conseil Central.

Le dernier Congrès général ordinaire de l'Opus Dei (IX) a suivi le Congrès général électif de janvier 2017, au cours duquel, suite au décès de Mgr Javier Echevarría, Mgr Fernando Ocáriz a été élu puis nommé ensuite prélat de l'Opus Dei par le pape François. Le 14 février 2017, Mgr Ocáriz a publié une lettre avec les [principales conclusions du Congrès](#). Le précédent Congrès général (VIII) s'était tenu en avril 2010.

Quelles seront les questions abordées lors du Congrès général ordinaire de 2025 ?

Le prélat de l'Opus Dei a expliqué ([message du 25 janvier](#)) que les deux thèmes principaux seront : l'étude approfondie de la proposition de modification des Statuts demandée par le Saint-Siège et l'étude des conclusions des [assemblées régionales](#) qui ont eu lieu l'année dernière dans toutes les circonscriptions territoriales de l'Œuvre.

Comment se déroule le Congrès ?

Le Congrès est divisé en deux sessions, l'une pour les hommes et l'autre pour les femmes, avec un programme similaire. Dans la première partie du Congrès, le Prélat informera les participants sur le travail d'apostolat et de formation depuis le dernier Congrès général ordinaire et sur la mise en œuvre des lignes directrices énoncées dans la lettre de février 2017 citée ci-dessus. En particulier, il présentera l'état d'avancement des travaux de révision des Statuts de l'Opus Dei, qui seront ensuite soumis à l'approbation du Saint-Siège.

La deuxième partie du Congrès sera consacrée à l'étude des conclusions et propositions des assemblées régionales tenues dans toutes les circonscriptions de la Prélature au cours de l'année 2024. Un document de conclusions sera ensuite rédigé, puis soumis au vote des membres du congrès des deux sessions – femmes et hommes –, à tour de rôle.

En outre, dans chacune des sessions, la révision (nomination ou renouvellement) de toutes les charges du Conseil général et du Conseil central de l'Opus Dei, respectivement, est effectuée par le biais d'une proposition du Prélat au Congrès. Une fois le Congrès terminé, le Prélat, avec

ses organes centraux, procède à la révision de toutes les charges de gouvernement au niveau régional.

Quelles sont les personnes convoquées ?

Tous les membres du Congrès, hommes et femmes, nommés selon les Statuts (n^{os} 130, § 2 et 133, § 3), sont convoqués. Pour être congressiste, il faut être âgé d'au moins 32 ans et être incorporé définitivement à la Prélature depuis au moins 9 ans. C'est le Prélat qui les nomme parmi les membres des pays où l'Œuvre exerce son apostolat, avec le vote délibératif des organes centraux (Conseil général pour les hommes, Conseil central pour les femmes) et en tenant compte de l'avis de leur circonscription d'origine. Tous les membres du Congrès sont des numéraires, et dans leur grande majorité ils ont exercé ou exercent actuellement un travail de gouvernement au sein de la Prélature dans les différentes circonscriptions, ce qui leur facilite la connaissance des défis apostoliques des lieux où ils vivent et travaillent. D'autres exercent leur profession dans différents domaines de la société, sans occuper de charges de direction ou de gouvernement.

D'autres membres de la Prélature peuvent également être convoqués par le Prélat en tant qu'experts, avec voix mais sans vote (n^o 130, § 4).

Les participants au Congrès sont au nombre de 279, dont 127 femmes (45,5 %) et 152 hommes (54,5 %). Ils viennent des cinq continents : Afrique (6,8%), Amérique (37,3%), Asie (5,7%), Europe (48,7%) et Océanie (1,4%). Cette proportion correspond au nombre total de fidèles de l'Opus Dei vivant dans les continents respectifs. Quatre-vingt-quinze prêtres seront présents, ce qui représente 34% des participants au Congrès. En ce qui concerne l'âge des participants, la plus jeune congressiste a 37 ans et le plus âgé 91 ans.

4.2. Sur les assemblées régionales

L'un des thèmes du congrès concerne les assemblées régionales : que sont ces assemblées ?

Les assemblées régionales, appelées aussi semaines de travail, sont un instrument prévu par les statuts de l'Opus Dei (n^{os} 162-170) pour que chaque circonscription étudie les questions les plus pertinentes pour la formation et la mission apostolique de ses membres, et pour faire le point sur le temps écoulé depuis l'assemblée précédente (n^o 162). Elles ont lieu tous les dix ans et sont convoquées par le Vicaire régional sur mandat du Prélat (n^o 164). Elles sont un instrument consultatif qui permet de recueillir les réflexions et les avis de tous les membres de l'Œuvre afin de promouvoir le travail apostolique dans chaque pays et à chaque moment de l'histoire.

La phase initiale, dans laquelle une large participation est encouragée, consiste en la préparation de recueil d'expériences, de suggestions, de propositions, etc., par les membres de l'Opus Dei, les coopérateurs et les amis, sur le thème proposé (n^o 167).

À l'issue de la phase initiale, qui doit durer au moins deux mois, commence une phase de compilation et de synthèse de toutes les propositions faites, ainsi que des propositions des participants à la phase finale, afin de rédiger le document de travail pour la réunion de clôture (n° 168).

Vient ensuite la phase de conclusion, avec la réunion en présentiel des personnes convoquées (n° 166) sous la présidence du Prélat ou de son délégué (n° 165).

Les conclusions de l'assemblée sont envoyées au Prélat (n° 169) qui, comme dans le cas présent, peut décider qu'elles soient étudiées par le Congrès avant d'être approuvées, afin qu'elles puissent ensuite être traduites en orientations concrètes par le biais des organes ordinaires de gouvernement.

Quand les assemblées régionales ont-elles commencé ?

[L'article *Las semanas de trabajo en los años fundacionales* \(les semaines de travail dans les années fondationnelles\)](#), publié dans la revue *Studia et Documenta* de l'*Instituto Histórico San Josemaría*, en décrit les débuts. Saint Josémaría convoqua la première en 1943, à Madrid (Espagne), à laquelle participèrent 16 personnes ; pour les femmes, la première eut lieu en 1948. À partir de 1955, elles se sont déroulées dans chaque région.

Comment participe-t-on aux assemblées régionales ?

Dès le début, saint Josémaría a compris l'importance de la participation de tous, ce qui est exprimé au numéro 167 des statuts. [Dans chaque région](#), on établit le mode de participation et la méthodologie qui s'articule autour de différentes modalités : conversation, activités de formation, réunions de groupe, etc. pour que tout le monde ait la possibilité de participer.

Les assemblées régionales de 2024 ont-elles été axées sur un thème particulier ?

Les assemblées régionales de 2024 étaient intitulées *En route vers le centenaire de l'Œuvre*. L'objectif était d'encourager la réflexion des membres, des coopérateurs et des amis de l'Opus Dei sur les projets d'évangélisation pour les années à venir, sur la manière de contribuer à répondre aux défis du temps présent dans l'esprit de l'Opus Dei et sur la manière de célébrer le centenaire dans chaque lieu (à partir de 2028). En fait, les contributions des participants ont été faites en prenant comme référence le document [« Vers le centenaire de l'Œuvre. Approfondir le charisme et renouveler notre désir de servir Dieu, l'Église et la société »](#).

Comment les assemblées régionales de 2024 se sont-elles déroulées ?

Au total, 55.000 personnes de 70 pays ont envoyé des contributions. En outre, quelque trois mille groupes de travail ont été organisés autour de divers thèmes liés à la vie du message de l'Opus Dei, aux défis et aux

moyens de faire avancer le travail apostolique. Les trois thèmes les plus présents dans ces conversations ont été la famille, le travail et la formation à la mission. On a également réfléchi à de nombreuses questions pertinentes aujourd'hui : des besoins sociaux urgents dans chaque pays ou des principaux défis d'évangélisation de l'Église, aux aspects du message de l'Opus Dei qui pourraient être approfondis.

Entre autres conclusions, les participants ont considéré que les principaux apports de la formation offerte par l'Œuvre sont : faciliter la rencontre avec le Christ dans la vie quotidienne, l'accompagnement spirituel et la formation théologique et doctrinale sur le message chrétien, précisément pour pouvoir vivifier le monde de l'intérieur. Tous ces matériaux serviront de base aux études et aux propositions du Congrès général ordinaire de l'année 2025. Plus d'informations [ici](#).

4.3 Sur les statuts de l'Opus Dei

Pourquoi le Saint-Siège a-t-il demandé une adaptation des statuts ?

La révision des statuts de l'Opus Dei s'inscrit dans le cadre d'une réforme plus large de la curie vaticane. En 2022, le pape François a promulgué la constitution apostolique *Praedicate Evangelium*, qui réformait la Curie romaine et mettait l'accent sur son service missionnaire. Dans le cadre de cette réforme, le rôle de certains Dicastères a été réorganisé ; entre autres changements, le Dicastère pour le clergé a assumé la compétence pour les prélatures personnelles. Quelques mois plus tard, le pape François a promulgué le [motu proprio *Ad charisma tuendum*](#) et, en 2023, un autre [motu proprio](#) « Sur la modification des canons 295-296 concernant les prélatures personnelles ». Ces deux *motu proprio* impliquaient la mise en conformité des Statuts avec leurs dispositions. Dans *Ad charisma tuendum*, il est établi que « les statuts propres de la Prélature de l'Opus Dei seront adaptés de manière appropriée sur proposition de la Prélature elle-même, pour être approuvés par les organes compétents du Siège Apostolique ».

Qui est compétent pour modifier les statuts de l'Opus Dei ?

Le Saint-Siège est responsable tant de la modification des statuts que de l'introduction de nouvelles dispositions qui peuvent être faites à la demande du Congrès général de l'Opus Dei (cf. Statuts, n° 181). Lorsque l'initiative vient de la Prélature, les Statuts prévoient qu'ils soient proposés et ratifiés au cours de trois Congrès Généraux (n° 181, § 3), afin de garantir la certitude juridique de la nécessité de ces changements. Dans le cas présent, puisque c'est le Saint-Siège qui a demandé la proposition de modifications, la procédure et les délais établis au n° 181, § 3, ne s'appliquent pas.

Quel est le rôle du Congrès en ce qui concerne les Statuts ?

Le Saint-Siège, par l'intermédiaire du Dicastère pour le Clergé, a jugé opportun que, puisque les statuts de l'Opus Dei prévoient un Congrès

ordinaire au cours du travail d'adaptation, ce Congrès ait la possibilité d'évaluer le texte avant de le soumettre à l'approbation du Saint-Siège. Le rôle du Congrès est donc essentiellement consultatif.

Quel processus a été suivi pour l'adaptation des Statuts et quelles sont les prochaines étapes ?

Le processus s'est déroulé en deux étapes. Dans la première étape, en 2023, une consultation générale de tous les membres de l'Opus Dei sur les ajustements possibles aux statuts, à la lumière d'*Ad charisma tuendum* a été organisée. Sur la base de ces suggestions, un projet a été élaboré et présenté au Congrès extraordinaire convoqué à cet effet par Mgr Fernando Ocáriz en avril 2023.

Après la publication d'un second *motu proprio* en août 2023 (« Sur la modification des canons 295-296 concernant les prélatures personnelles »), une deuxième étape a commencé. Le travail a consisté à former deux groupes d'experts, l'un du Dicastère pour le Clergé et l'autre de la Prélature de l'Opus Dei. *Le modus operandi* reposait sur deux prémisses : d'une part, l'obéissance filiale aux indications données par les autorités et, d'autre part, la sauvegarde du charisme de l'Opus Dei, comme le demandait le pape François dans l'introduction d'*Ad Charisma tuendum*. Après une série de réunions d'étude et de travail de part et d'autre, la Prélature a présenté une proposition de statuts avec les modifications pertinentes. De cette façon, et après les observations du Dicastère, un projet final sera rédigé qui, après le Congrès ordinaire susmentionné, sera à nouveau soumis au Saint-Siège. Il est prévisible que le Saint-Père procèdera alors à l'approbation des Statuts.

Y aura-t-il des informations sur les Statuts à la fin du Congrès ?

Une fois les statuts approuvés par le Saint-Siège, le texte des statuts modifiés et de nombreuses informations seront disponibles sur le site Internet. Cependant il est bien compréhensible que la Prélature ne puisse pas fournir de détails tant que les Statuts n'ont pas été approuvés par le Pape qui est le législateur compétent. Par conséquent, aucune communication publique de la proposition finale de modification des statuts n'est prévue de la part de l'Opus Dei, mais ils seront déposés directement entre les mains du Saint-Siège.

Quelle est l'importance de l'aspect juridique pour la vitalité de l'institution ?

La configuration juridique est pertinente dans toute institution de l'Église. L'Opus Dei peut être considéré dans sa dimension juridique mais aussi dans sa dimension charismatique. L'un des objectifs du droit est de sauvegarder le charisme et d'établir les meilleures conditions pour qu'il porte des fruits au bénéfice de toute l'Église, en contribuant à l'évangélisation sur la base des caractéristiques propres de son charisme.

Certains observateurs ont interprété les nouvelles règles sur les prélatures personnelles selon une grille de réduction d'influence. Qu'en est-il en réalité ?

La même question a été posée au pape François lors d'une interview dans un livre. Il a répondu : « Je ne suis pas d'accord. C'est une interprétation typiquement mondaine, étrangère à la dimension religieuse. D'une part, l'Opus Dei – qui reste une prélature – n'est pas la seule à avoir subi une réorganisation au cours de mon pontificat. Je pense, par exemple, à Communion et Libération, à la Communauté de Sant'Egidio et au mouvement des Focolari. L'Opus Dei relevait de la Congrégation pour les Evêques, mais il relèvera désormais de la Congrégation pour le Clergé, comme c'est le cas pour les prélatures personnelles. Cela signifie que le rapport sur son travail ne sera plus quinquennal, mais annuel. Quant au fait que la personne à la tête de l'Opus Dei ne sera plus promue à l'épiscopat, la décision – comme le dit clairement le décret – vise à renforcer une forme de gouvernement basée non pas tant sur l'autorité hiérarchique, mais surtout sur le charisme qui, dans le cas de l'Opus Dei, implique la recherche de la sanctification à travers le travail et les engagements familiaux et sociaux » (*El pastor*, Sergio Rubin et Francesca Ambrogetti, Ediciones B, mars 2023).

Comment les modifications des statuts pourraient-elles affecter les membres de l'Œuvre dans leur vie quotidienne ?

Nous pourrions connaître ces aspects lorsque le Saint-Siège publiera les statuts mis à jour, mais dans la vie quotidienne de ses membres, il s'agit précisément de sauvegarder les aspects essentiels du charisme.

Le *motu proprio* qui demande ces changements est un appel à prendre conscience du potentiel du charisme de l'Opus Dei dans la mission de l'Église. Comme le dit le Saint-Père, « selon le don de l'Esprit reçu par saint Josémaria Escrivá de Balaguer, en effet, la Prélature de l'*Opus Dei*, sous la conduite de son Prélat, accomplit la tâche de diffuser l'appel à la sainteté dans le monde, à travers la sanctification du travail et des engagements familiaux et sociaux ». Puisque c'est le Pape lui-même qui rappelle cette responsabilité, les fidèles de l'Opus Dei seront poussés à approfondir toujours plus ce charisme et à discerner, à la lumière de l'Esprit Saint, comment l'incarner dans les nouvelles situations de notre monde.

4.4. Autres questions et réponses

- Sur le motu proprio *Ad charisma tuendum* ([voir ici](#))
- Sur le motu proprio concernant les prélatures personnelles ([voir ici](#))

5. Interviews récentes de Mgr Fernando Ocáriz

Nous proposons une sélection de réponses données par Mgr Fernando Ocáriz lors de diverses interviews récentes dans les médias. Certaines ont été choisies car elles sont particulièrement en lien avec les thèmes de ce congrès. Une version plus complète est disponible [ici](#).

Pourquoi cette identité laïque est-elle si essentielle pour l'Opus Dei en tant qu'institution et chemin spirituel ?

Elle est essentielle parce que c'est ce que saint Josémaría Escrivá a compris que Dieu lui demandait : expliquer, montrer, découvrir et rappeler l'appel universel à la sainteté au milieu du monde et à travers les réalités ordinaires, principalement la vie familiale et professionnelle. Le fondateur a commencé à faire aller l'Œuvre de l'avant en accompagnant des étudiants et des professionnels, en formant des groupes, en priant et en demandant à d'autres de prier pour eux. Il a également entraîné ces jeunes dans ses visites aux pauvres et aux malades à Madrid, et a organisé des retraites spirituelles et des cours de formation. Ils se sont répandus dans de nombreuses cultures et nations, avec le même esprit, parmi des personnes de toutes classes et origines. Ce que le Seigneur et l'Église nous demandent, c'est de prendre soin de ce charisme et de le rendre fécond (...) L'Opus Dei, en tant qu'institution, offre donc une formation, un accompagnement et une spiritualité concrète adaptée à des hommes et des femmes qui ont des familles à charge, des horaires de travail exigeants, des difficultés économiques, des changements de cadre de vie, etc. Certaines personnes, en découvrant cet esprit, se sentent appelées à le diffuser dans leur vie. (The Pillar, 18-XI-2024)

Le pape François a appelé à renforcer le charisme essentiel de l'Opus Dei. Comment caractériseriez-vous, en quelques mots, ce charisme ?

En quelques mots, je le décrirais comme la recherche de Dieu, la rencontre avec Dieu, les bras ouverts à tous —et aider beaucoup d'autres personnes à cette même rencontre— dans la vie ordinaire, dans le travail, dans la famille, dans la rue. Avec les mots du pape François, il s'agit de « diffuser l'appel à la sainteté dans le monde, à travers la sanctification du travail et des occupations familiales et sociales ». (*Entretien avec El Mercurio de Chile*, 28-VII-2024)

Dans une récente interview avec le journal italien "Avvenire", vous avez affirmé qu'« il reste encore beaucoup à faire pour redécouvrir le rôle des laïcs ». Qu'est-ce qui manque selon vous ? Mais d'abord, quel est ou devrait être le rôle des laïcs dans l'Église ?

Comme l'a souligné le Concile Vatican II, il revient aux laïcs, de par leur propre vocation, d'animer chrétiennement les affaires temporelles : c'est-à-dire le travail, la famille, le commerce, la culture, etc. Ils vivent dans le monde, dans toutes les activités et professions, depuis un terrain de sport

jusqu'à un laboratoire scientifique ; depuis le monde du cinéma ou des spectacles jusqu'à celui de la politique, de l'agriculture, de l'éducation ou de l'économie... Leur rôle est de contribuer à la sanctification du monde en reflétant un peu de l'amour du Christ partout et dans chaque circonstance ; et c'est ici qu'il reste beaucoup à faire. Je pense, par exemple, à la formation des laïcs en bioéthique ou en justice sociale, à leur prise de conscience d'être les acteurs principaux de l'évangélisation, à leur responsabilité éthique dans le travail, à la recherche de la paix, dans l'éducation et les finances... Ce sont les hommes et les femmes baptisés qui se trouvent là et qui doivent rendre visible la sainteté de Dieu, celle qui humanise le monde. La mission du laïc ne se résume pas à « occuper des postes » dans les structures ecclésiales. (*Entretien avec Semana*, 17-VIII-2024)

L'Opus Dei est déjà en route vers le centenaire de sa fondation en 2028 : quelles sont les étapes prévues et qu'attend-on de cette longue préparation ?

Dans les années qui précèdent le centenaire, nous voulons nous interroger sur les besoins et les défis de l'Église et du monde. Nous voulons approfondir notre identité et étudier comment l'Œuvre peut contribuer à la sanctification de la vie ordinaire à travers son charisme. Pendant cette période, nous chercherons donc une vision d'ensemble (l'Église et le monde) et une vision de l'intérieur (l'Œuvre), dans l'espoir que nos regards se rejoignent dans un moment de grâce. (Interview à *Avvenire*, 30-VI-2024)

L'Opus Dei semble être confronté actuellement à un certain nombre de défis : la réforme des statuts, la situation de Torreciudad, divers articles, livres et documentaires, et des plaintes en Argentine.

(...) Dans ce contexte, les "défis actuels" que vous mentionnez sont aussi des appels à examiner en profondeur dans quelle mesure nous avons reflété la beauté de ce charisme et, en même temps, dans quels domaines un manque d'adaptabilité a pu prévaloir, pour changer des points non essentiels, ce qui – comme l'a dit le fondateur lui-même – fait partie de la vie de tout organisme vivant.

Comme je l'ai mentionné précédemment, le travail sur les statuts progresse bien, et nous espérons aussi sincèrement parvenir à une solution appropriée concernant les différentes opinions sur Torreciudad, sujet qui est entre les mains du Saint-Siège.

Chaque livre, article ou documentaire que vous mentionnez nous pèse car il exprime la douleur ou la frustration de quelqu'un. Comme vous pouvez le comprendre, nous travaillons pour qu'il n'y ait pas de raisons à cela parce que nous souhaitons que vivre la vocation à l'Œuvre soit un motif de joie, comme c'est le cas, grâce à Dieu, pour des milliers de personnes. Mais nous commettrons toujours des erreurs parce que nous sommes une institution composée d'êtres humains. Naturellement, nous souhaitons les détecter à temps et y remédier autant que possible.

En même temps, la critique – même lorsqu'elle ne correspond pas à la réalité – peut nous aider à découvrir des aspects sur lesquels nous pouvons nous améliorer. Même si elles ne sont pas agréables ou toujours justes, elles peuvent parfois devenir des occasions d'examen et, parfois, de maturation intérieure. Il est toujours important d'affronter ce qui doit être amélioré ou corrigé avec sérénité et confiance.

En ce qui concerne les plaintes que vous mentionnez en Argentine, une commission d'écoute a été menée dans ce pays. Grâce à l'expérience acquise, le premier bureau de guérison et de résolution a été créé pour résoudre chaque conflit individuel. Nous avons eu la grande joie de parvenir à des accords avec de nombreuses personnes, ce qui nous a également permis d'offrir une demande de pardon personnelle et concrète. Cette très large écoute a permis de soulager la douleur de ceux ou celles qui ont appartenu à l'institution pendant un certain temps, ou qui y ont cherché de l'aide et de l'accompagnement sans pouvoir les trouver. Après ce travail, qui amorce un processus de guérison, nous sommes en train de créer des procédures similaires dans d'autres pays. (Entretien avec The Pillar, 18-XI-2024)

Quelle est la relation de l'Opus Dei avec ses anciens membres ?

Nous aimons du fond de l'âme toutes les personnes qui ont appartenu à l'Œuvre et qui, pour une raison ou une autre, l'ont quittée, et nous apprécions sincèrement le bien qu'elles ont fait pendant cette période et qu'elles continuent à faire aujourd'hui. Nous respectons beaucoup chacune d'entre elles parce qu'il y avait un désir de donner sa vie à Dieu dans cette décision de devenir membre de l'Opus Dei. À plusieurs reprises, j'ai eu l'occasion de demander pardon à ceux qui portaient encore une blessure due à un manque de charité, de justice ou à toute autre raison. En bien d'autres occasions, j'ai été témoin de leur gratitude pour le temps passé dans l'Œuvre et pour l'accompagnement reçu, ce qui les pousse à continuer à participer à des activités spirituelles et formatives. L'année dernière, nous avons reçu presque quotidiennement une demande d'admission dans l'Opus Dei de la part de personnes qui avaient appartenu à l'Œuvre auparavant : la vie montre que la réalité a plus de nuances que ce que nous pouvons supposer si l'on en croit une narration excessivement dichotomique ou polarisée. (Entretien avec The Pillar, 18-XI-2024)

Ombres et lumières, selon vous, dans ces presque cent ans d'histoire ?

L'Opus Dei a été et est un don de l'Esprit Saint pour l'Église, comme le rappelle le pape François dans Ad charisma tuendum. Je vois l'Œuvre comme une lumière qui inspire beaucoup de personnes à rencontrer Jésus-Christ à travers les tâches ordinaires de la vie quotidienne : le travail, la famille, les relations sociales. Je dirais que ce sont les principales lumières, dont Dieu est le protagoniste, intervenant dans l'histoire.

Parmi ces lumières, je voudrais mentionner tant de personnes de l'Œuvre qui ont parcouru cette terre en essayant de faire le bien, avec leurs vertus et leurs défauts. Actuellement, environ mille personnes de l'Opus Dei décèdent chaque année. Dans la majorité des cas, ce sont des gens simples, normaux, anonymes, qui ont essayé de semer la paix et la joie autour d'eux, dans des contextes parfois difficiles.

Parfois, ce sont des personnes qui ont été publiquement présentées comme exemples pour les fidèles, comme *Guadalupe Ortiz de Landázuri*, la première laïque de l'Opus Dei à avoir été béatifiée, chimiste de profession qui a mené un vaste apostolat d'amitié en Espagne, au Mexique et en Italie. Ou, plus récemment, le pédiatre guatémaltèque *Ernesto Cofiño*, médecin et père de famille que l'Église a déclaré vénérable en décembre 2023. Entre autres choses, le Dr Cofiño s'est engagé auprès des enfants sous-alimentés et des familles pauvres de son pays, créant de nombreuses cantines solidaires et dispensaires, et développant une large œuvre d'évangélisation auprès de sa famille, de ses collègues et amis.

En même temps, dans l'histoire de l'Opus Dei, il y a aussi des ombres et des erreurs, car il est formé d'êtres humains faillibles. Les bonnes intentions n'empêchent pas de faire des erreurs et il faut l'accepter avec humilité. En particulier, il est douloureux de savoir que certaines personnes en contact avec la prélature ont été blessées par un manque de charité ou de justice : des situations de manque de soutien émotionnel, des erreurs dans les processus d'incorporation, des négligences dans l'accompagnement des personnes ayant quitté l'Opus Dei, etc. Il faut apprendre des erreurs et continuer à s'améliorer, avec l'aide de Dieu. (*Entretien avec El 9 Nou*, 24-IX-2024)

Qu'est-ce qui demeure et qu'est-ce qui a changé dans l'Œuvre durant tout ce temps ?

Dans l'Opus Dei, il y a un esprit fondamental, un message significatif sur la sainteté au cœur du monde, qui n'a pas changé : c'est le noyau immuable qui lui donne son sens. En effet, si l'Opus Dei existe, c'est justement pour préserver et diffuser un message précis à travers le temps, comme c'est le cas dans toutes les institutions.

Ceci dit, saint Josémaria a toujours été clair sur la nécessité de conserver cet esprit intact, mais il disait aussi qu'avec le temps, les formes peuvent et doivent changer. En cent ans, la société et l'Église ont beaucoup évolué, et l'Opus Dei aussi, puisqu'il fait partie de l'Église et de la société. Les transformations provoquées par des phénomènes comme la mondialisation, l'accès grandissant des femmes à l'espace public, les nouvelles dynamiques familiales, etc., trouvent leur reflet dans l'Opus Dei en tant qu'institution et dans la vie réelle de ses membres. Savoir changer —en modélisant tout changement à partir de l'essentiel— est une condition pour pouvoir continuer à être fidèles à une mission.

Pour différentes raisons, il y a eu ces dernières années des changements dans le cadre juridique, dans certaines approches apostoliques et bien d'autres choses peut-être peu visibles mais importantes : par exemple, l'insistance sur la séparation claire entre gouvernement et direction spirituelle, des mesures pour mieux garantir et renforcer la pleine liberté et le caractère volontaire des processus d'incorporation, et des pratiques concrètes ont été actualisées pour manifester l'exigence de vivre la vertu de la pauvreté au milieu du monde, etc. (*Entretien avec El 9 Nou*, 24-IX-2024)

La décision du Pape [le motu proprio Ad charisma tuendum] ne dissout-elle pas la spécificité de l'Œuvre au sein de l'Église catholique ?

Permettez-moi de ne pas être d'accord sur ce point. La spécificité de l'Opus Dei repose sur le charisme ou l'esprit, plus que sur son « habillage juridique ». Au cœur de cet esprit se trouve l'appel universel à la sainteté à travers le travail et les réalités ordinaires de la vie. Le Pape, dans *Ad charisma tuendum*, fait référence à ce message comme un « don de l'Esprit reçu par saint Josémaria », c'est-à-dire comme un charisme. Je le répète : c'est la spécificité réellement significative. En effet, avec ce motu proprio, le Pape François confirme la bulle *Ut sit*, par laquelle Jean-Paul II a érigé l'Opus Dei en prélature, en modifiant deux aspects secondaires tout en confirmant le charisme essentiel. Le caractère unique de l'Opus Dei réside dans un aspect aussi ordinaire que le travail : l'importance du travail comme lieu de rencontre avec Dieu, que ce soit dans la Silicon Valley ou dans les banlieues de Kinshasa, en tant que conducteur de métro à Madrid ou enseignant dans une école de la périphérie de n'importe quelle métropole. En outre, l'Opus Dei ne souhaite pas être une exception au sein de l'Église. Ses propositions juridiques ont recherché la formule la plus appropriée à la réalité de laïcs qui, en raison d'un appel vocationnel et avec l'attention pastorale des prêtres, veulent suivre le Christ dans les domaines familial, professionnel, social, etc., dans le cadre de leurs Églises particulières respectives. Le fait que, jusqu'à présent, il ait été la seule prélature personnelle a pu être perçu comme quelque chose « d'exceptionnel », mais en réalité, ce n'est pas cela : au contraire, je pense qu'il serait très bénéfique qu'il y ait d'autres prélatures personnelles pour contribuer à l'évangélisation de nombreux domaines nécessitant une inspiration chrétienne. (*Entretien avec El País*, 26 juin 2023)

Beaucoup de gens s'interrogent sur la jeunesse de certaines vocations à l'Opus Dei, parfois même avant 18 ans. Des jeunes de 16 ans peuvent-ils librement décider de leur vocation et entrer dans l'Opus Dei à cet âge ?

La liberté est une condition essentielle pour toute vocation. L'incorporation à l'Opus Dei n'est possible qu'à 18 ans, l'âge de la majorité. Si quelqu'un pense avoir une vocation, il peut entamer un processus de discernement avant cet âge, tout en sachant qu'il ne fait pas encore partie de l'Opus Dei et avec l'autorisation expresse de ses parents. À partir du moment où quelqu'un demande son admission dans l'Œuvre jusqu'à son

incorporation définitive, il y a plusieurs étapes de formation, qui durent au moins 6 ou 7 ans. Chaque année, la personne doit manifester son désir de continuer : ce n'est pas un processus automatique, mais qui interpelle le discernement et la liberté personnelle de manière bien plus profonde que la plupart des décisions que l'on prend dans la vie. L'Église reconnaît que les jeunes peuvent découvrir leur vocation et répondre pleinement à cet appel de l'amour de Dieu. Carlo Acutis, qui sera prochainement canonisé, est décédé à 15 ans ; la bienheureuse chilienne Laura Vicuña à 13 ans ; saint Dominique Savio à 14 ans ; sainte Thérèse de l'Enfant Jésus a décidé de devenir carmélite à l'adolescence... Les activités de formation spirituelle proposées par l'Opus Dei aux jeunes, avec la participation des parents, sont une graine pour les aider à découvrir et à témoigner de leur foi, à aimer leur famille, à servir les autres, à être de bons amis et à se préparer à devenir de bons professionnels et citoyens. La majorité découvre que leur vocation est dans le mariage, d'autres dans le célibat laïc ; d'autres encore optent peut-être pour le sacerdoce ou la vie religieuse... *(Entretien avec El Mercurio du Chili, 28 juillet 2024)*

Le fondateur saint Josémaria rappelait souvent la nécessité de «servir l'Église comme l'Église veut être servie». Comment pouvons-nous interpréter aujourd'hui cette célèbre affirmation ?

Je dirais que la signification de cette phrase n'a pas changé depuis le jour où elle a été prononcée : l'amour pour l'Église et le Pape est inscrit dans l'ADN du message de saint Josémaria. D'un point de vue pratique, cela se traduit par le fait d'aider aussi efficacement que possible dans les diocèses où vivent et auxquels appartiennent les membres de l'Opus Dei [...]. *(Entretien avec Avvenire, 30-VI-2024)*

L'Opus Dei est en plein "voyage" pour redécouvrir la fraîcheur et la force de son charisme. Dans ce parcours, que découvre-t-il ?

Dans tous les pays où l'Opus Dei est présent, les « assemblées régionales », qui se tiennent tous les dix ans, ont eu lieu ou vont avoir lieu. Ce sont des moments précieux de dialogue et de réflexion. On y perçoit le désir d'aller à l'essentiel, au charisme, en trouvant la manière de le vivre et de le communiquer plus efficacement dans les circonstances actuelles. Par exemple, l'une des questions qui émerge de ces assemblées est le souhait de fonder de plus en plus le travail apostolique de l'Œuvre sur l'amitié sincère et la transformation du cœur, plutôt que sur des structures, des œuvres ou des activités. *(Entretien avec Avvenire, 30 juin 2024)*

Que souhaitez-vous pour l'Opus Dei dans les 50 prochaines années ?

En me projetant dans le temps, j'aimerais que l'Opus Dei soit un propagateur d'amitié, de foi manifestée par des œuvres, de liberté d'esprit et de créativité pour accomplir la mission évangélisatrice de l'Église et collaborer à la construction d'une société juste. *(Entretien avec Semana, 17-VIII-2024)*

6. Documentation

6.1 Quelques données sur www.opusdei.org

Le site web de l'Opus Dei met à disposition une page sur le Congrès général ordinaire.

6.2 Photographies

- [Flickr Opus Dei](#)

6.3 Vidéos

- [Au cœur du travail : la vision de saint Josémaria](#)
- [Activités de formation de l'Opus Dei](#)
- [Qu'est-ce que l'Opus Dei ?](#)
- [Vidéo sur la Société Sacerdotale de la Sainte Croix](#)
- [Travailler ensemble : vidéo sur les coopérateurs de l'Opus Dei](#)

6.4 Contact

- Bureau de Presse de l'Opus Dei à Roma
- Via dei Farnesi 91 A I-00186 Roma
- [Via dei Farnesi 91 A I-00186 Roma](#) (lien google maps)
- Manuel Sánchez: (+39) 06 686 7522
- **E-mail** : international@opusdei.org

© Fundación Studium, 2025

OPUS DEI

